



PAX ROMANA

MOUVEMENT INTERNATIONAL DES ÉTUDIANTS CATHOLIQUES
MOUVEMENT INTERNATIONAL DES INTELLECTUELS CATHOLIQUES

PROFESSION ET CULTURE

par FAUSTO MONTANARI,
professeur à l'Université de Gênes



Comité
international
des Artistes
catholiques

culture aussi vaste et profonde que possible : une culture spécifique et instrumentale de la propre science et une culture générale — non générique ! — ouverte à tous les faits humains ; une culture générale guidée, comme par une boussole, par une moralité dynamique.

Voilà un point important : que cette morale ne soit simple soumission aux mœurs établies, mais tendance à conduire le monde vers le meilleur développement possible, au moment d'agir. Et que cette possibilité ne se mesure point à une sécurité absolue (qui nous ferait retomber dans la soumission banale aux habitudes acquises), mais à la prévision raisonnable d'un développement meilleur, — donc avec une certaine marge de risque de pratique. La morale d'une profession ne connaît donc point seulement des limites (l'aspect négatif de l'interdiction d'actes illicites, même s'ils sont techniquement possibles, ou faciles, ou lucratifs par-dessus le marché). La morale professionnelle doit être aussi une tendance au mieux, comme inspiration positive de nos faits et gestes.

Tout cela n'est pas possible sans une culture personnelle vivante, active, critique et — extérieurement — inquiète. C'est-à-dire une culture capable non pas de remettre perpétuellement en question les principes acquis, mais d'en remettre en question les applications pratiques.

Qu'arrive-t-il, en fait dans l'exercice d'une profession ? Que le cas nouveau est toujours automatiquement rapporté à l'exemple — plus ou moins adéquat — d'un cas précédent, déjà résolu par nous-mêmes ou par d'autres, dans le passé. Mais en réalité, plus ce passé est lointain et divers, plus il faut être attentif au tableau mouvant des circonstances qui entourent le nouveau cas.

Il faut donc que notre culture soit vivante et active non seulement dans le domaine de la science spécifique que nous appliquons, mais aussi à l'égard de la vie concrète et totale que nous vivons. Plus nous nous attardons dans l'ornière des mœurs professionnelles acquises (même si elles pouvaient être bonnes ou tolérables au temps jadis), plus nous trahissons nos devoirs de collaborateurs au développement du monde.

Le thème de notre dernier Congrès mondial : De l'Université à la vie ; problèmes du jeune diplômé et les sujets connexes sont au cœur même de notre apostolat. Chaque groupement national, d'étudiants ou de diplômés, doit en faire l'objet de ses réflexions... et agir en conséquence. Nous sommes heureux de reproduire aujourd'hui cet article du bulletin bimensuel du « Movimento Laureati di A. C. », Coscienza, dû à la plume de notre ami Fausto Montanari, professeur à l'Université de Gênes, et paru au N° 7 de cette année (5 avril 1956). Nos lecteurs y trouveront une vue originale et suggestive des problèmes permanents de la culture et de la profession.

Dès ses premières années d'université, l'étudiant a entendu dire aux vieux praticiens qu'à l'université l'on apprend tout ce qui ne sert à rien pour la vie professionnelle et que dans la vie professionnelle, il faut savoir tout ce que l'on n'apprend pas à l'université. Et, dès ses premiers contacts avec la profession le jeune diplômé est tenté de donner parfaitement raison aux vieux praticiens.

Lesquels pourtant n'avaient raison qu'en ceci : qu'est futile et déplacé le zèle de l'étudiant qui s'efforce à tout prix de décrocher une mention « très bien » dans les branches dont le professeur se borne à exiger lors des examens une répétition littérale et purement mémoristique de ses propres cahiers de cours.

Évidemment, si toute la culture universitaire emmagasinée par l'étudiant, désormais diplômé, était de cet acabit-là, les vieux praticiens auraient mille fois raison : rien ne sert dans la vie d'avoir obtenu la plus haute

note aux examens par le seul procédé de faire plaisir aux professeurs !

Il est erroné, en revanche, de prétendre qu'il ne sert à rien d'avoir bien étudié. Le tout est de comprendre comme il faut ce « bien ».

Or, de bien étudier à l'université, veut dire la même chose que de bien exercer sa profession. C'est-à-dire, étudier d'abord et agir ensuite dans un esprit de culture, dans la recherche désintéressée de la vérité, valable par elle-même et non pas parce qu'elle sert nos intérêts particuliers. Notre intérêt véritable est l'intérêt total, celui que nous portons à ce qui peut nous sauver (mettant en œuvre nos meilleures virtualités), tendant également au salut des autres. Savoir davantage est ce qu'il y a de mieux pour tous, tel est le critère des études universitaires ; tel est aussi le critère de l'exercice d'une profession.

Car, dans l'exercice d'une profession, quelle qu'elle soit, de celle d'enseignant à celle de préposé aux faillites, nous pouvons distinguer deux moments principaux : 1° un moment scientifico-pratique, qui consiste à bien saisir la situation, à maîtriser le problème particulier qui se pose, en l'encadrant dans le monde de ses connexions propres, selon la méthode spécifique de la science que l'on applique ou de l'art que l'on exerce. Et 2° un moment de sagesse qui consiste à exécuter ou à ne pas exécuter et à exécuter toujours avec la prudence qui s'impose les principes de la science qui s'applique au cas d'espèce, d'après un jugement moral de licéité.

Or, il est évident que l'on ne peut accomplir les deux moments que si l'on possède une

(suite à la page 7)

LES NATIONS UNIES ET LES DROITS DE L'HOMME

Nouvelle enquête sur la liberté religieuse

La protection internationale des droits de l'homme semblait devoir être une des pièces maîtresses du nouveau système juridique mis sur pied par la Charte des Nations-Unies pour garantir l'ordre et la paix parmi les peuples. Invoqués par la Charte elle-même, les droits de la personne humaine, — qui ne se mesurent pas à une générosité quelconque de l'Etat ou de la communauté internationale, mais qui ont été inscrits par Dieu dans la nature de l'homme, créature douée de raison et de liberté, — ont été solennellement reconnus et proclamés par la Déclaration universelle des droits de l'homme lors de l'Assemblée générale des Nations-Unies à Paris, le 10 décembre 1948.

Un grand progrès

Quelles que fussent les lacunes et les insuffisances de la Déclaration — dont la plus grave était l'omission de l'origine divine de l'homme et de sa dignité — nous l'avons saluée comme un grand progrès: ces droits, patrimoine inaliénable de tous les hommes dans tous les pays, recevaient ainsi la sanction et la reconnaissance de la plus haute autorité internationale. Qu'une garantie juridique vint en exiger le respect par tous les pays membres des Nations-Unies, et l'individu cesserait d'être isolé et désarmé en face de la puissance envahissante de l'Etat et des tendances totalitaires.

Car la Déclaration, de par sa nature même, n'était que cela, une déclaration; c'est-à-dire un programme, un idéal à rejoindre, un catalogue si l'on veut des droits et libertés que la conscience universelle considère en ce moment de l'histoire, comme inhérents à la personne humaine. Mais il fallait par la suite les consigner dans un instrument exécutoire, dans un accord conclu entre Etats, ayant valeur obligatoire afin que l'homme, titulaire de ces droits, eût la possibilité d'en exiger le respect et de recourir contre leur violation éventuelle par l'Etat devant une instance internationale.

D'où le projet du Pacte — ou plutôt des pactes — internationaux des droits de l'homme que le Conseil Economique et Social des Nations-Unies (ECOSOC) mit immédiatement en chantier. La rédaction des pactes fut pendant plusieurs années le travail essentiel de la Commission des droits de l'homme, créée par l'ECOSOC. De nombreuses organisations

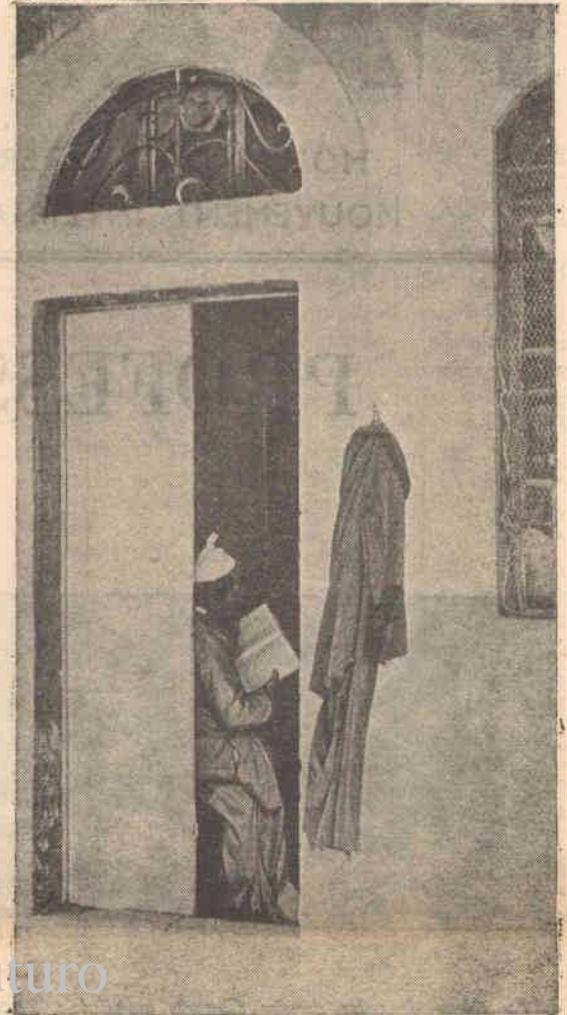
non-gouvernementales, conscientes de l'importance de l'œuvre entreprise, collaborèrent avec l'ECOSOC et avec la Commission des droits de l'homme afin d'améliorer jusqu'à la limite du possible, la teneur des futurs instruments. Un pacte avait pour objet la défense des droits civils et politiques, l'autre celle des droits économiques et sociaux. Et tous les deux devaient comprendre, comme complément indispensable, une partie dite de « mise en œuvre » (*implementation*, en anglais) instituant la possibilité de recours devant les Nations-Unies pour ceux qui s'estimaient injustement lésés.

Au bout de plusieurs années d'efforts, les grands espoirs que nous-mêmes, avec beaucoup d'autres, nous avions placés dans les pactes des droits de l'homme, se sont avérés vains. Les grands écarts dans le degré de civilisation entre les différents pays membres des Nations-Unies, la crainte qu'avaient certaines nations grandes et petites des bouleversements que n'aurait pas manqué de produire l'application intégrale des pactes, ont amené une des grandes puissances de l'ONU à déclarer que jamais elle ne ratifierait les pactes, dans leur rédaction actuelle.

Une nouvelle direction

A partir de ce moment, il a fallu chercher un autre chemin. Il n'était pas possible de poursuivre dans ce domaine leur fonction normative et de doter la communauté internationale des moyens institutionnels pour protéger les droits et les libertés fondamentales de l'homme, le Conseil Economique et Social et la Commission des droits de l'homme ont changé leur fusil d'épaule. Sans renoncer — du moins en principe — à obtenir lorsque les circonstances seraient plus favorables une reprise de l'examen des pactes par l'Assemblée générale, ils ont entrepris une nouvelle direction, axée cette fois sur un travail d'étude et de documentation. On dirait que, reconnaissant leur impuissance pour imposer le respect des droits individuels, les organes des Nations-Unies ont tacitement décidé de se borner à enregistrer la situation actuelle du monde à ce point de vue et de montrer à l'opinion publique les quelques progrès — et les reculs — survenus dans les différents pays. L'instrument dont se servent désormais de plus en plus les Nations-Unies pour cette tâche est la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et la protection des minorités — émanation à son tour de la Commission des droits de l'homme.

C'est ainsi que, à côté d'un « annuaire des droits de l'homme » destiné à consigner, d'année en année, l'évolution du respect des droits, la Sous-Commission a entrepris l'élaboration d'une série de rapports de grande ampleur sur les mesures discriminatoires imposées par les gouvernements dans différents domaines. Trois de ces grandes enquêtes sont actuellement en cours. Celle qui se trouve le plus avancée est l'étude sur les mesures discriminatoires dans le domaine de l'ensei-



Jérusalem : Terre sainte des chrétiens, des juifs et des musulmans

gnement. Il y a deux ans déjà qu'elle fut lancée. *Pax Romana*, avec la collaboration de l'Office International de l'Enseignement catholique, fournit alors au rapporteur une abondante documentation sur la situation dans divers pays. Et le rapporteur, M. Charles Ammoun, du Liban, nous fit l'honneur de citer à plusieurs reprises dans son mémoire final les informations fournies par *Pax Romana* sur l'enseignement catholique dans divers pays, — qui ne manquèrent pas de susciter des réactions, d'adhésion ou de désaccord lors du débat sur le rapport Ammoun au sein de la Sous-Commission, au mois de janvier 1956.

A présent, M. Krishnaswami, de l'Inde, sur la base d'un rapport préalable du Juge Halpern, des Etats-Unis, mène une nouvelle enquête sur les mesures discriminatoires dans le domaine de la liberté de religion et des pratiques religieuses. Devant l'importance extraordinaire du sujet et le caractère délicat de l'enquête, qui évoque des questions brûlantes pour tout chrétien et qui touche nécessairement aux rapports de l'Eglise et de l'Etat, *Pax Romana*, avec d'autres organisations internationales catholiques, a estimé de son devoir d'y participer. Notre memorandum fut remis à M. John Humphrey, directeur de la Division des droits de l'homme au Secrétariat des

Séminaire africain	4
Editorial	6
Décolonisation II	8
Réunions professionnelles	10
Nouvelles, Chroniques	9, 11, 12



Nations-Unies à la fin juin dernier. Il portait essentiellement sur des questions de fait et mettait en relief toute une série d'atteintes à la liberté de la religion catholique, soit dans la législation, soit dans la pratique, de plusieurs pays. Mais nous n'avons pas manqué de signaler dans l'introduction la place exacte de la religion dans le monde et la nature très particulière de la liberté religieuse dans l'ensemble des droits de l'homme. Car, en effet, le droit de pratiquer librement sa religion que l'homme peut faire valoir vis-à-vis de l'Etat, n'est que le reflet de son devoir de donner à Dieu, son créateur et son rédempteur, la première place dans son cœur aussi bien que dans ses actes. « Dieu premier servi. » Et lorsqu'il s'agit de revendiquer ses droits religieux contre toute atteinte de l'Etat, l'homme n'est pas seul. L'Eglise du Christ, société spirituelle, mais parfaite et souveraine dans son ordre, est là qui exige de la part de l'Etat également respect.

Dans ses remarques préliminaires, *Pax Romana* a aussi souligné une autre conséquence du caractère transcendant de la religion, qui enveloppe l'homme tout entier : les atteintes à la liberté religieuse ne résultent pas seulement des mesures officielles d'interdiction d'appartenir à une communauté ou d'en pratiquer le culte, mais elles s'étendent également à toute une série d'autres droits fondamentaux de l'homme (droit d'association, liberté d'expression et de presse, liberté de l'enseignement religieux, etc.), dont la violation systématique obéit souvent à des motifs anti-religieux. Evidemment, les cas les plus graves concernent les attaques de l'Etat contre la religion elle-même. Et notre memorandum énumère en détail des textes juridiques et des faits particulièrement criants — dont la plupart sont connus de tous ceux qui ne veulent pas fermer les yeux à la réalité —, prouvant l'existence de discriminations, ou plus exactement d'une véritable persécution religieuse dans de nombreux pays derrière le rideau de fer. Mais il va de soi que même dans le monde libre plusieurs cas de discrimination, sous des formes différentes, existent encore dans les lois et dans la pratique et nous n'avons pas manqué de les signaler, en indiquant parfois les domaines dans lesquels le rapporteur devrait approfondir son enquête.

R. S. F.

† Mademoiselle Jadwiga de Romer

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons avec un profond regret, le décès subit de M^{lle} Jadwiga de Romer, Secrétaire Générale du Centre d'Information des Organisations Internationales catholiques auprès des Nations-Unies, à Genève. *Pax Romana* et de nombreux autres groupements ont largement bénéficié, durant bien des années, de son travail généreux au service de l'apostolat laïque dans le domaine international, de son dévouement infatigable et de ses très grandes capacités.

Requiescat in pace.

JOURNEE DE PAX ROMANA

célébrée par la...

JUVENTUDE UNIVERSITARIA CATOLICA FEMININA du Portugal

La célébration de la journée de *Pax Romana*, à travers le monde, est un peu (si nous osons faire une telle comparaison) comme la liturgie de l'Eglise: elle peut être adaptée aux nécessités locales et aux circonstances propres aux pays, afin de mieux servir l'objectif primordial d'une telle célébration: stimuler l'apostolat universitaire de tous les membres du groupe. Dans la plupart des pays, la journée de *Pax Romana* coïncide avec la fête de saint Thomas d'Aquin (le 7 mars); elle peut être prolongée par un programme de quelques jours ou d'une semaine. Dans d'autres pays, elle est célébrée en même temps que la journée du Cardinal Newman. La JUCF du Portugal a inauguré l'année dernière une formule différente encore. Partout dans le monde, nous devons créer, à l'occasion de la journée de *Pax Romana*, une communauté internationale de prière. Des grâces spéciales nous seront ainsi prodiguées, qui jointes à l'effort pour mieux faire connaître l'action de *Pax Romana* donneront à nos fédérations dans chaque pays un élan renouvelé.

Semaine de Pax Romana 1956

Cette année, nous avons fait coïncider la célébration de notre Semaine *Pax Romana* avec celle de l'Octave pour l'Unité de l'Eglise (18-25 janvier), pour une double raison: 1° nous croyons que l'esprit de la Semaine *Pax Romana* peut très bien s'intégrer dans l'idée de l'Octave; 2° à cause de l'époque de nos examens, qui commence, dans la plupart des Facultés, à partir du mois de février.

Les activités de notre Semaine *Pax Romana* de 1956 ont pris trois aspects essentiels:

1. *Aspect spirituel*: Le Secrétariat National de *Pax Romana* (SNPR), qui fait partie de la Direction Générale de la JUCF et s'occupe de la formation internationale des membres de la JUCF sous l'égide de *Pax Romana*, a demandé à tous nos groupes affiliés d'offrir leurs prières de chaque jour pour les intentions suivantes, simultanément avec les intentions appartenant à l'Octave:

- 18 janvier: pour *Pax Romana* et ses Fédérations
- 19 janvier: pour l'apostolat universitaire en Asie
- 20 janvier: pour l'apostolat universitaire en Australie
- 21 janvier: pour l'apostolat universitaire en Europe
- 22 janvier: pour l'apostolat universitaire en Amérique du Nord
- 23 janvier: pour que l'idéal de *Pax Romana* vienne à pénétrer toute l'action apostolique de la JUCF
- 24 janvier: pour l'apostolat universitaire en Amérique Latine
- 25 janvier: pour l'apostolat universitaire en Afrique

On a demandé aussi aux groupes de la JUCF des Facultés, aux trois centres universitaires, de faire célébrer des Messes — une messe chacun — pour ces intentions. Et nous savons que la plupart des groupes de Faculté (presque tous) ont, en effet, fait célébrer la sainte messe pour l'intention du jour qui lui avait été destiné.

2. *Aspect intellectuel*: Le SNPR a choisi le thème « Patriotisme et Universalisme » pour être étudié par les « équipes » de la JUCF des Facultés et aussi surtout pendant les réunions de Responsables de *Pax Romana*. Dans ce but, notre revue *Presença* a publié un article sur ce thème. Nous savons qu'il a été étudié par les Responsables de *Pax Romana*; cependant, la plupart des « équipes » de membres de la JUCF n'ont pas étudié le thème: elles se sont bornées peut-être à lire l'article.

Sur le même thème, un professeur universitaire a donné à Lisbonne, Porto et Coimbra, des conférences pour tous les universitaires. Elles ont été présidées: à Lisbonne, par Son Exc. Rev. le Nonce Apostolique; à Porto et à Coimbra, par les Evêques des diocèses respectifs. Un grand nombre d'universitaires a pris part à ces sessions *Pax Romana* aux trois centres.

3. *Aspect matériel*: les groupes de la JUCF des Facultés ont commencé, à cette occasion-là, à faire des quêtes, dont on a obtenu, en avril, la somme de 136 fr. s. environ. Cet argent est destiné au groupe universitaire catholique de Sierra Leone, pour aider sa participation à la Rencontre africaine qui se tiendra en 1957.

Amis de Pax Romana

Aussi, pendant la Semaine *Pax Romana*, nous avons intensifié notre campagne pour l'obtention de nouveaux abonnements au journal et de nouveaux amis de *Pax Romana*. Jusqu'ici, on a obtenu au cours de cette année 65 nouveaux abonnements environ et 13 nouveaux amis de *Pax Romana*.

Dans le but d'intensifier la réalisation de toutes les activités déterminées par le SNPR pour la Semaine *Pax Romana* et d'établir un contact plus direct avec des personnes et avec le travail qui se réalise dans le secteur de formation internationale aux trois centres universitaires, la Responsable Nationale de *Pax Romana* a visité, à l'occasion de la Semaine, plusieurs Facultés de Lisbonne (les autres, à cause d'incompatibilité d'horaires, ont été visitées par des membres de la Direction diocésaine de la JUCF), ainsi que les centres universitaires de Porto et Coimbra. Aussi bien à Lisbonne qu'à Porto et à Coimbra, elle a tenu des réunions avec les « militantes » et avec d'autres membres de la JUCF, sur « La responsabilité de l'universitaire catholique à l'égard de la communauté internationale », en mettant en relief les moyens de participation directe de la JUCF à l'œuvre de *Pax Romana*, sous les aspects divers qu'elle doit prendre aussi bien sur le plan national que sur le plan international.

Avant de terminer ce bref rapport, nous dirons que la fête de saint Thomas d'Aquin — Journée mondiale de *Pax Romana* — bien qu'étant célébrée hors de la Semaine *Pax Romana*, n'a pas été oubliée par la JUCF. Nous avons offert nos prières de ce jour aux intentions de *Pax Romana* et quelques groupes de Facultés ont fait célébrer la sainte messe dans ce même but à cette occasion-là.

Direction nationale pour Pax Romana.

PRÉLUDE AU SÉMINAIRE AFRICAIN

par NICHOLAS MURAGURI

Cet article est dû au rédacteur actuel de *Pax Romana African Newsletter*, étudiant du Collège de Makerere, en Uganda, qui assista à la dernière assemblée du MIEC, grâce à une bourse de voyage offerte par l'UNESCO. Dans la première partie il donne les raisons qui ont conduit l'Assemblée Interfédérale de Vienne à convoquer la réunion en Afrique d'un Séminaire de formation pour les étudiants, à Noël 1957. La plupart des projets d'entraide pour l'année prochaine, tendent à fournir aux étudiants africains les finances nécessaires à la préparation de leur rencontre et à faire en sorte que cette rencontre soit aussi bonne qu'ils la désirent, avec le concours d'étudiants et d'experts de tous les continents, avec des hôtes et des personnalités éminentes. Cette série d'articles sera publiée par le Secrétariat Général de *Pax Romana*, en même temps qu'un exposé des projets d'entraide et des affiches. Ces publications aideront les fédérations à organiser le service d'entraide. Elles seront envoyées sur demande, au cours de l'année prochaine.

En attendant, le dernier numéro de l'*African Newsletter*, N° 3 de 1956, peut être obtenu au Secrétariat Général, rue Saint-Michel 14, Fribourg, Suisse.

Makerere College, Ouganda, University College de l'Afrique orientale



APOSTOLAT DES LAÏCS

Le sens de l'existence

« Il est faux de se représenter les laïcs catholiques comme des gens demandant l'approbation de l'Eglise pour chaque démarche qu'ils entreprennent dans la vie politique et sociale. »

Par ces mots écrits dans le *Catholic Worker*, Mgr Romolo Carboni nous donne la vraie signification de l'apostolat des laïcs. Et lorsqu'il poursuit : « les forces du mal ont leurs agents dans tous les milieux de vie... », il nous montre par cette seule phrase pourquoi l'Apostolat des laïcs ne doit pas être limité à quelques classes particulières de l'humanité.

Les temps changent, prétend un vieux proverbe latin, et nous changeons avec eux. La caractéristique la plus désastreuse de notre époque, ainsi qu'en témoignent de très nombreux penseurs, est que l'homme comprend mal le sens de la matière. Cette vision du monde rend très difficile la propagation de l'enseignement du Christ et requiert, de notre part, une attention spéciale. Elle exige de ceux qui professent la foi chrétienne qu'ils unissent leurs forces devant une telle situation.

La déification de la matière a ses origines dans une fausse interprétation du sens de l'existence. C'est donc un mauvais usage de l'intelligence. Et pour cette raison c'est dans les classes intellectuelles que nous pouvons le plus efficacement venir à son encontre.

La situation en Afrique

L'Afrique peut-elle prétendre ne pas être victime elle aussi de cette doctrine qui afflige notre époque ? Les forces intellectuelles catho-

liques qui possèdent la réponse à ce problème ont-elles le droit de rester endormies ? Tous ceux qui connaissent l'Afrique savent qu'il est temps maintenant d'entreprendre un véritable apostolat intellectuel. La nécessité s'en fait d'autant plus sentir maintenant que le continent est un véritable nœud de querelles et de disputes, dont l'origine se trouve surtout dans sa situation politique. Aujourd'hui, alors que toute l'Afrique est balayée par un désir ardent de changement, alors que toutes les races lancent un défi à la pensée morale, alors que chacun à tour de rôle influence en bien ou en mal l'esprit africain, l'apostolat intellectuel doit intensifier ses efforts afin de sauver des millions d'êtres humains de l'erreur, de la corruption et de la faillite morale.

Lorsque le premier numéro de *Pax Romana African Newsletter* dit que « l'une des caractéristiques qui distingue l'époque moderne... est l'échec des échanges d'idées entre hommes intelligents », on est tenté de penser que la généralité de cette constatation en invalide le sens. Elle est cependant très vraie, pour autant qu'elle concerne l'Afrique.

Si l'apostolat intellectuel n'a pas pris en Afrique, ce n'est pas à cause du manque de matière première, mais bien plutôt à cause de l'absence de terrain d'entente pour son action. De même qu'on rassemble les matières premières dans une fabrique pour en faire des marchandises utilisables, on devrait pouvoir réunir les cercles intellectuels d'Afrique, au moins pour les stimuler à une action commune. Cela peut être réalisé avec les jeunes intellectuels ; c'est l'un des buts du Séminaire

africain de *Pax Romana*, et c'est un point sur lequel nous fondons de grands espoirs pour l'avenir.

Le rôle de l'étudiant

« Rappelez-vous que la vérité est mère de l'humilité et de la charité. Votre vocation universitaire vous prépare à devenir des guides pour ceux qui vous entourent ; et la première et principale leçon de vérité que vous devez leur donner pour qu'ils l'acceptent et la comprennent, c'est l'enseignement du Christ, qui leur est transmis, à eux aussi bien qu'à vous par la voix de l'Eglise... » (le Saint-Père aux Etudiants et aux Diplômés de l'Action Catholique Italienne, avril 1941).

Il est évident que le Saint-Père et le monde catholique en général déplorent l'état d'inaction que l'on rencontre fréquemment aujourd'hui dans de nombreux cercles universitaires. Dans quelques pays, l'étudiant universitaire catholique est un facteur très important pour la propagation de l'enseignement du Christ. Dans sa préparation de futur chef, il a en Afrique, plus que partout ailleurs, une énorme responsabilité envers ses semblables.

Il va sans dire que quelle que soit la forme d'apostolat, elle a son origine au-dedans de soi-même. Dans le même discours, le Saint-Père disait : « Vivez donc intensément votre vie universitaire, avec tout ce que la recherche scientifique vous offre de bon, de grand et de beau... C'est la forme la plus efficace de votre apostolat. » L'étudiant universitaire catholique n'est pas différent des autres catholiques du monde entier. Il a le grand devoir de montrer



autour de lui que sa foi est une force puissante dans les milieux universitaires aussi bien que partout ailleurs.

Ensuite vient ce qui est habituellement dénommé « apostolat collectif ». Les étudiants catholiques d'une même université devraient se réunir pour discuter ensemble leurs idées. « Il n'y a pas de doute que le grand danger qui nous menace est toujours l'individualisme », disait le cardinal Suhard aux étudiants français (1948). Aussi paradoxal que cela paraisse, l'individualisme n'est pas vaincu simplement parce que des personnes se réunissent. Elles doivent avoir une cause commune à leur action et, chose plus importante encore, elles doivent ressentir cette nécessité de discuter ensemble leurs idées.

Les étudiants universitaires catholiques ont une raison d'agir qui leur est commune, c'est la propagation de l'enseignement du Christ dans les classes intellectuelles. A notre époque de matérialisme, chaque catholique doit s'efforcer de créer autour de lui un climat qui permette à l'enseignement du Christ de pénétrer dans nos sociétés. Ceci, comme de nombreuses autres réalisations, peut être obtenu par une activité collective. L'apostolat collectif est donc la solution nécessaire.

RÉALITÉS AFRICAINES

Les groupes d'étudiants catholiques

L'Afrique est un pays de mission au sens propre du mot. Partout sur ce continent, les missionnaires catholiques font du bon travail, spécialement dans l'enseignement, que ce soit celui de la religion ou celui d'autres branches. Petit à petit, ce travail porte des fruits. L'Eglise catholique s'affirme par l'unité, la catholicité et l'apostolicité de sa foi.

Mais, pour remplir parfaitement sa mission elle a besoin de tous ses enfants et surtout des mieux doués parmi eux. Il n'y a pas de doute que, sur le sol d'Afrique, ceux qui ont atteint un certain niveau d'instruction académique ont, dans leurs communautés, une très grande influence.

Pour cette raison et à cause de la nécessité d'une action unie, les étudiants catholiques de la plupart des universités africaines ont formé des associations dont l'activité a pour but l'apostolat laïque dans les universités. Un grand effort est apporté à l'amélioration de l'individu. Des réunions, des discussions, des visites etc., ont lieu dans le but de créer un idéal commun.

Les groupements d'étudiants catholiques ont des bases plus solides en Afrique du Sud que dans les autres parties du Continent. La Fédération nationale catholique des Etudiants de l'Afrique du Sud (NCFS) a été pendant de nombreuses années le seul membre que *Pax Romana* comptait en Afrique. Dans l'Est africain, une fédération sera bientôt mise sur pied. La St. Augustine Society, à l'Université de Khartoum, au Soudan, et la Fédération *Pax Romana* des Etudiants catholiques de la Côte de l'Or, furent affiliées à *Pax Romana*-MIEC lors de l'Assemblée interfédérale de 1956. Sur la côte Ouest de l'Afrique, des mouvements semblables se dessinent, soit au Nigéria, soit en Sierra Leone : ces mouvements souhaitent devenir membres de *Pax Romana* dans un proche avenir. On peut en dire autant des groupes catholiques au Congo Belge (Lovanium) et au Sénégal (Dakar, Institut des Hautes Etudes).

Les étudiants catholiques d'Afrique sont pleinement d'accord avec ce qui a été dit dans l'édition spéciale que le Journal de *Pax*

Romana a consacré à l'Afrique (juin 1954) spécialement lorsqu'on insiste sur le besoin d'intellectuels catholiques en Afrique. « Dans la construction de l'Afrique future, les intellectuels et les étudiants catholiques ont leur rôle à jouer ; l'avenir dépend d'eux dans une grande mesure. » Ce texte, souvent répété à tous les étudiants universitaires africains par des partis très divers, n'inspire pas moins les étudiants catholiques que les autres.

De prime abord, les activités de ces groupes peuvent paraître différentes : elles sont cependant basées sur la même idée. Sans entrer dans le détail de leurs constitutions, on peut généraliser en disant que tous s'efforcent de bâtir une unité catholique dans leurs universités, qu'ils tâchent d'avoir de l'influence dans leurs milieux universitaires et d'étendre cette influence le plus possible. Ils s'efforcent de protéger leur identité catholique, tout en étendant son influence.

Dans leur activité, les groupes d'étudiants catholiques africains ont à faire face à un certain nombre de difficultés, le manque de fonds n'en est pas la dernière. Ils œuvrent surtout dans un terrain très particulier. Leur pays est à eux, mais il ne leur appartient pas ; ils sont dans les cadres d'une société dynamique qui requiert tact, prévoyance et sensibilité.

L'étudiant catholique africain possède certainement l'esprit de l'apostolat laïque. Si seulement il avait les moyens et l'autorité, il pourrait faire bien davantage que jusqu'ici. Pour une activité fructueuse, il a besoin de plus de contacts avec le reste de l'Afrique et les autres pays du monde.

Isolement

Lors que parut le second numéro des *African Newsletter* (1955), il répétait ce que son prédécesseur avait dit, environ un an plus tôt : « Le premier but des *Newsletters* est de faire disparaître les barrières qui isolent actuellement de nombreux groupes d'étudiants catholiques africains et qui empêchent le développement de l'apostolat chez les catholiques dans les universités et dans les autres maisons d'études supérieures en Afrique. »

Ce problème n'est pas seulement celui des groupes d'étudiants catholiques, mais celui de tous les groupes d'étudiants en général. Il provient principalement de la situation politique africaine, elle-même très spéciale. Voyager n'est pas une « grande affaire » en

Afrique, c'est souvent une affaire défendue. Les frontières politiques sont plus profondément marquées qu'en d'autres continents. L'étudiant africain doit aussi résoudre plus de problèmes d'importance locale que la plupart des autres étudiants. Ces facteurs ne contribuent pas à faciliter les rapports entre contrées différentes et ils ne peuvent être surmontés que par un grand effort. On a prétendu, et cela semble se vérifier, qu'à l'avenir les rapports seront plus faciles, lorsque les Africains seront responsables de leur propre gouvernement.

Cet état d'isolement ne permet donc pas d'accuser d'individualisme l'étudiant catholique africain. Presque seul dans la réalisation de son œuvre, lourdement entravé par les difficultés dont nous avons parlé et d'autres encore, il a cependant mis sur pieds une œuvre d'avenir. Un remarquable travail, en plus des questions strictement universitaires, a été réalisé par la NCFS sud-africaine. Nous avons entendu parler récemment d'un système de groupe d'études actuellement en préparation au Collège de Makerere et lancé par la St Augustine Society. Nous n'avons pas de nouvelles récentes de l'activité des autres groupes, mais nous ne doutons pas qu'ils préparent leur travail de la même manière.

Un petit nombre d'étudiants catholiques d'Afrique ont voyagé hors du continent et ont étudié la manière des autres étudiants de traiter ces problèmes. Presque tous les groupes africains ont leurs propres publications. Les associations ont aussi des comités qui s'occupent des relations extérieures, mais ceux-ci sont trop occupés par leurs difficultés locales pour porter leur attention au problème de l'isolement.

Nous pouvons critiquer les circonstances qui sont les causes directes de cet isolement, mais nous ne devons pas oublier que l'étudiant universitaire catholique a besoin d'encouragement pour soutenir ses efforts dans cette lutte pour communiquer aux autres et dans le moins de temps possible les résultats obtenus.

Ce sera l'une des missions du Séminaire africain de *Pax Romana*. Le Séminaire ne peut pas d'un seul coup rompre cet isolement, mais il démontrera ce que des hommes peuvent faire lorsqu'ils sont réunis. Si l'on pouvait prévoir la disparition de cet isolement comme conséquence du Séminaire, tous les gens sages favoriseraient une telle réunion.

(A suivre.)

Vient de paraître

LA CULTURE ET LES CULTURES

ACTES DE L'ASSEMBLÉE DE BEYROUTH DU MIIC

contenant les rapports, les allocutions, le résumé des discussions

Conférences de
S. Exc. Mgr Philippe Nabaa
Ignace Abdo Khalifé
Silvio Accame
Abbas Alameddine
R. P. J. D'Souza, S. J.

Louis Gardet
R. P. J. Kaelin, O. P.
Olivier Lacombe
Giorgio La Pira
Joseph Naggear
Bichara Tabbah

Fr. s. 6.50 ou son équivalent en d'autres monnaies

PAX ROMANA

14, rue Saint-Michel Fribourg (Suisse)

(ou par les comptes des Fédérations nationales)

Editorial



**CROSSROADS Séminaire (USA) :
Pax Romana, Nigeria, Inde, Japon**

Cette année à nouveau on peut s'apercevoir que voyager est l'un des passe-temps favoris des étudiants. Nest-ce pas, du reste, un excellent moyen de s'instruire ?

Le monde est vaste et très divers. Il y a toujours, ici ou là, une chose à entendre, une autre à voir, une autre encore à essayer... Voyager n'est heureusement plus le privilège des seuls gens oisifs, et le monde étudiant, le parent pauvre de notre époque moderne, s'intéresse de plus en plus aux voyages. Mais si voyager est une chose, voyager intelligemment en est une autre.

Nous connaissons tous ces brochures de voyages qui nous font visiter quatre pays en trois jours... et le visage géographique de l'Europe nous facilite un tel « passage des frontières ». Heureusement, les étudiants connaissent d'autres moyens de courir le monde. Il est en est un qu'ils pratiquent avec un art consommé : c'est l'auto-stop, qui est sans doute une excellente manière de se déplacer et d'entrer en contact avec la population d'un pays, mais qui n'est pas l'idéal pour rencontrer d'autres étudiants.

Demandez à un étudiant pourquoi il n'essaie pas de rencontrer d'autres étudiants dans les contrées qu'il parcourt. Il vous répondra qu'ils sont en vacances et qu'il ignore leur adresse. Il existe cependant un système de *Pax Romana*, malheureusement trop peu connu, de remédier à cela : ses Amis. Un grand nombre de nos correspondants sont devenus Amis de *Pax Romana*. Ils ont reçu leur carte et le livret mentionnant les noms et adresses de tous les Amis qui existent dans le monde. Ce livret est tenu à jour et envoyé à qui de droit chaque année, bien avant les vacances d'été. Combien parmi nos correspondants ont pensé à cette facilité et en ont usé lorsqu'ils ont préparé leurs plans de vacances l'été dernier ?

Pourquoi Peter à Ottawa, qui venait en Europe, n'a-t-il pas écrit à Pierre à Paris ou à Pietro à Rome, lui disant que puisqu'il était lui aussi un Ami de *Pax Romana* il aurait grand plaisir à le rencontrer au cours de son voyage... Nous avons entendu une fois une jeune fille dire que, pour voyager, il n'y a que deux bonnes institutions : « Le mariage et l'American Express ». Nous voudrions lui faire savoir qu'il y a encore une possibilité : c'est de devenir Ami de *Pax Romana*.

Le WUS a tenu son assemblée générale de cette année aux Indes. A Krishnaraj Sagar, près de Mysore, dans un cadre merveilleux, les Universitaires firent un excellent travail. Il semble que l'esprit de l'Inde empreint de conciliation ait guidé les meilleurs participants de cette rencontre. Nombreuses furent, parmi les décisions prises, le rapport que nous avons reçu en témoignage, celles qui font preuve en même temps de prévoyance et de prudence.

Nous tenons à mentionner ici une des décisions prises *. C'est celle qui se rapporte au Comité consultatif. Depuis sa création, ce comité a été le sujet de nombreuses controverses dans les milieux étudiants. Rappelons ici son histoire.

L'Assemblée du Wus, qui s'est tenue l'année dernière à Helsinki, fut marquée par des désaccords assez aigres, pour décider si oui ou non l'UIE, d'influence communiste, pouvait devenir l'une des organisations méritant l'appui du WUS. Après des débats orageux, mais pas toujours objectifs, la demande fut écartée. Plus tard, cependant, une motion fut passée qui invitait la FUACE, UMEI, et *Pax Romana* — tous trois membres du WUS depuis son origine — et l'UIE, à siéger en Comité consultatif, à propos des exigences des Universités, questions qui devaient être discutées dans le cadre de travail du WUS. Le fait que le tenant de cette motion restreignait la participation aux quatre organisations susmentionnées montrait clairement qu'il ne s'agissait que d'une habile manœuvre destinée à introduire l'UIE dans le WUS par la porte de service.

La réaction de *Pax Romana*, ainsi qu'elle a été exprimée dans une résolution prise par notre Assemblée d'Angleterre, se traduit par un refus catégorique de jouer le jeu. Nous voulons et nous avons toujours voulu coopérer avec les autres organisations universitaires pour la solution des problèmes communs. Nous ne voulons cependant pas aider à introduire dans une organisation — et par la porte de service — le démon rouge, à qui l'entrée principale a été interdite poliment, mais d'une manière décisive.

Une conséquence de notre décision fut de reléguer le Comité consultatif dans la « boîte aux oubliés » — sauf peut-être pour l'UIE qui continua de chanter à ses membres combien il était heureux d'être estimé capable de coopérer avec *Pax Romana* dans ce comité. Une autre conséquence — heureuse — fut d'inviter les

organisations à chercher sous quelle forme une étroite collaboration entre toutes les organisations internationales pouvait être obtenue, au bénéfice du WUS. C'est à la lumière de ce qui précède qu'il faut voir la motion acceptée par notre dernière Assemblée interfédérale à Vienne : elle recommande à notre délégation à l'Assemblée du WUS « de proposer des consultations non-formelles du WUS avec toutes les organisations internationales universitaires et estudiantines, plutôt que la continuation d'un comité consultatif formellement constitué ». Nous sommes heureux de remarquer que cette suggestion paraît avoir rencontré l'approbation de l'Assemblée générale du WUS. De ce fait, le WUS montrait qu'il désirait amender sa propre décision, de manière à garder les bons éléments qu'il contenait mais à exclure le noyau politique.

Ainsi nous sommes heureux d'avoir contribué à trouver une solution saine.

* Décisions prises à propos du Comité consultatif

Ayant reçu rapport du Comité Consultatif à propos des Exigences des Universités, l'Assemblée Générale est d'accord d'amender dans les termes suivants, la décision prise lors de la réunion de Helsinki :

1. Qu'à l'avenir le Secrétariat International convoquera chaque année une réunion des organisations internationales universitaires et estudiantines qui s'intéressent à l'ensemble du programme et des activités du WUS.
2. Que la Réunion est chargée de tenir compte du Programme Préliminaire d'Action du WUS et de commenter ce programme ainsi que toute autre question concernant les problèmes universitaires et soumise à elles par le WUS. De plus, elle est chargée de l'échange d'informations et d'expériences au sujet des programmes des organisations participantes quant aux exigences des Universités, cela pour renforcer le programme du WUS et continuer à développer l'action mutuelle dans et entre les communautés universitaires du monde entier.
3. Que dans un rapport à l'Assemblée Générale, le Secrétariat International communiquera les vues et opinions exprimées à la réunion et les recommandations qui peuvent en découler.
4. Que le Secrétariat invitera aux réunions les organisations originellement priées de participer au Comité Consultatif, celles qui ont déjà annoncé qu'elles seraient prêtes à assister à ces réunions et les autres organisations dont la présence sera admise par le Comité Exécutif.
5. Que chaque organisation internationale acceptant l'invitation aura le droit d'envoyer deux participants à la réunion et, par la suite, deux observateurs à l'Assemblée Générale du WUS ; ces observateurs jouiront de l'entière liberté de parole.

On revient
toujours à la
Parisienne,
fabriquée avec
les tabacs les plus
fins du Maryland.
Et le filtre ?
Remarquable!

PARISIENNE
FILTRE

fr. 1.-



UN TRIBUT

C'est avec un certain regret que nous avons appris que M. Douglas Aitken, secrétaire général du WUS, ne s'était pas présenté pour une réélection. Ces dix dernières années, on a pu l'associer au WUS, dont il était le Secrétaire général depuis 1950. Le WUS doit à son énergie et à sa persévérance une grande partie de son développement au cours de ces années, nous pensons en particulier à l'extension de ses activités en Asie et en Afrique. Diriger une organisation « qui n'est pas partisane et travaille sans distinction de races, de nationalités et de convictions aussi bien religieuses que politiques » n'est pas une sinécure dans ce monde où règnent l'incompréhension et les préjugés. Un grand nombre de ses actes ont été incompris et nous l'avons entendu qualifier de « communist fellow-traveller » aussi bien que de capitaliste convaincu.

Nous sommes certains cependant que les milliers d'étudiantes et d'étudiants qui ont eu le privilège de le rencontrer au cours de ses nombreux voyages garderont de lui l'image d'un homme qui a toujours envisagé le bien-être de la communauté universitaire, que ce soit à Bandung ou à Bucarest, à Dacca ou à Détroit. Nous lui présentons nos vœux les meilleurs dans sa carrière future.

*

Dans ce numéro...

Nous avons le plaisir de présenter des articles montrant le développement croissant de *Pax Romana* en Asie et en Afrique. « Prélude au Séminaire africain » est, cette année, le point de départ de l'Entraide et « Chronique des Fédérations » nous entraîne hors d'Europe pour nous donner une vue d'ensemble de l'Union indonésienne des Etudiants catholiques. De même, nous espérons que les importantes nouvelles que vous apporte ce numéro ne vous échapperont pas : plan pour l'Assemblée du MIIC à Rome, à Pâques 1957 ; et les décisions prises lors de la dernière session du Conseil du MIIC.

Abonnements et Rédaction

	Fr.s.	D.M.	Fr.b.	Fr.Jr.	Posetas
Simple	5.-	5/-	50	300	50
Amis de <i>Pax Romana</i>	10.-	10/-	100	1000	100

Payable à *Pax Romana*, Banque de l'Etat.
Fribourg, en Suisse
ou sur le C. C. Post., Fribourg, N° Ha 1036

Publié six fois par an en numéros doubles par le
Secrétariat général de *Pax Romana*, rue St-Michel 14

Responsable : Thom Kerstiëns

Impression : Imprimerie St-Paul, Fribourg (Suisse)

ASSEMBLÉE PLENIÈRE DE PAX ROMANA-MIIC A ROME

X^e anniversaire, Pâques 1957

- Pour fêter le X^e anniversaire de la fondation du Mouvement International des Intellectuels Catholiques, l'Assemblée plénière de 1957 se tiendra à Rome pendant la Semaine de Pâques.
- **Thème d'étude :** « LES INTELLECTUELS DANS LA COMMUNAUTÉ MONDIALE EN FORMATION. »
 - La communauté mondiale et l'universalisme chrétien.
 - La culture dans un monde qui s'unifie.
 - La science au service de la communauté humaine.
 - Une cité à l'échelle mondiale.

Tous les exposés et les discussions qui suivront tendront à préciser le rôle et la responsabilité des intellectuels catholiques et de leurs groupements dans la formation de la communauté mondiale.

- Les séances d'études ainsi que les réunions statutaires auront lieu à la *Domus Mariae*, via Aurelia 481, où tous les participants pourront être logés.
- L'Assemblée s'ouvrira le mardi de Pâques 23 avril, dans la soirée, et se terminera le samedi 27. Le dimanche 28, les participants pourront prendre part à une excursion aux environs de Rome.
- **Semaine Sainte à Rome.** Tous ceux qui le désirent pourront passer la Semaine Sainte à Rome et suivre en commun avec nos amis italiens les offices religieux. Des exposés liturgiques et des méditations sont prévus en plusieurs langues.
- Pour tous les renseignements, adressez-vous au Secrétariat général de *Pax Romana*, rue Saint-Michel 14, Fribourg, ou au Foyer de *Pax Romana*, Palazzo Salviati, Piazza della Rovere 83, à Rome.

Profession et Culture

(suite de page 1)

L'homme de profession libérale qui se croirait astucieux parce qu'il se borne à imiter les pratiques extérieures de ses devanciers et négligerait d'approfondir sa propre culture, pourrait réussir de manière épisodique et momentanée, mais ne serait ni intelligent ni honnête. Pour être intelligent, il faut parfois courir le risque de ne point paraître comme astucieux. Car l'astuce n'est qu'une intelligence mutilée et réduite à servir des intérêts momentanés et égoïstes. L'intelligence vraie, au contraire, est une astuce étendue à tous les temps et à tous les lieux, étendue à ce qui est à nous à tous les hommes et non pas seulement à ce qui est à moi ou à toi, à un seul ou à quelques-uns.

La culture scientifique, spécifique et instrumentale a donc en elle-même ce caractère moral : plus elle est conforme à la vérité, plus elle est efficace dans l'espace et dans le temps. D'autre part, pour agir de la sorte, il faut nourrir une certaine foi naturelle dans la vérité et dans la justice. Et on voit combien la Foi surnaturelle chrétienne peut aider cette foi naturelle et combien dès lors la culture religieuse — dans son sens complet de connaissance et de

pratique des vertus théologiques — peut et doit aider la culture scientifique et la culture humaine de celui qui exerce une profession.

Celui qui refuserait une culture authentique avec le prétexte que la pratique professionnelle ne se nourrit pas de science ni de sagesse, mais qu'elle ne constitue qu'un fait, renfermé dans des limites aveugles, coutumières, un jeu d'intérêts limités et immédiats, se rendrait coupable de centrer sa vie sur l'égoïsme économique, sur l'égoïsme de la paresse.

Personne n'échappe à la culture : celui qui néglige la culture de son intelligence, adopte en réalité une autre culture : celle de l'astuce et des intérêts égoïstes. Et ce qui est pire : non purement égoïste dans le sens qui touche la propre personne, mais, inévitablement égoïste dans un sens social, c'est-à-dire dans le sens de développer en lui-même, aussi bien que chez les autres, l'habitude de ne pas estimer la vérité et la justice et de ne considérer que l'intérêt pratique, limité et immédiat.

En conclusion, le passage de l'université à la vie professionnelle n'est pas caractérisé par un changement (exercice pratique au lieu de travail intellectuel sur les livres dans le laboratoire). Il est caractérisé par l'adjonction de l'exercice pratique aux livres et au laboratoire. A ce prix, mais à ce prix seulement, le professionnel sera un homme et non pas une machine aveugle !

LE DEVOIR DE DÉCOLONISATION II

par le R. P. JOSEPH MICHEL

La première partie de l'étude du P. Michel, aumônier général des étudiants d'outre-mer, a paru dans le dernier numéro de notre Journal. Il y passait en revue les rares essais d'une doctrine de la colonisation depuis la découverte de l'Amérique. Las Casas et Vitoria, en Espagne, ont été à peu près les seuls théologiens à élaborer une doctrine sur ce sujet. Mais leur défense des droits des Indiens n'a pas trouvé grâce auprès du Roi. D'autres gouvernements ont essayé également de se servir des missionnaires pour protéger leurs intérêts politiques, malgré quoi le P. Michel peut conclure « depuis Vitoria, on a l'impression que la colonisation est un fait ; qu'elle ne pose pas de problèmes de nature à fixer l'attention des théologiens ». Plus récemment, des auteurs d'articles et de traités ont surtout discuté du droit de colonisation, de sa légitimité, mais « d'un examen loyal des titres qui ont pu justifier la colonisation, il faut, en effet, conclure que le devoir de décolonisation est le corollaire inséparable du droit de colonisation ; plus exactement, le but même de la colonisation, c'est la décolonisation ».

La nation colonisatrice n'est que la gérante de l'humanité

Un autre point à bien retenir, est celui-ci : les moralistes chrétiens, de Vitoria à Folliet, n'ont jamais reconnu à une nation particulière, quel que soit son degré de civilisation, le droit strict de prendre en charge une autre nation considérée comme mineure ; c'est à l'humanité tout entière que ce droit appartient. Ils ne le reconnaissent à une nation particulière qu'à défaut d'un organisme international représentatif de l'humanité civilisée. Cet organisme pourrait éventuellement déléguer ses droits et devoirs à telle nation particulièrement qualifiée pour mener à bien l'œuvre d'éducation d'un peuple mineur, mais il garderait évidemment le droit de contrôle et aurait aussi son mot à dire sur le temps et la forme de la décolonisation.

Dans le phénomène colonial, il n'y a pas seulement deux communautés : la nation colonisatrice et la nation colonisée, mais il y en a une troisième, la communauté humaine tout entière dont le bien doit être recherché avant même le bien de la nation colonisatrice : « La nation colonisatrice, dit Joseph Folliet, recherchera d'abord le bien de son pupille colonial et, à travers lui, indirectement, le bien commun de l'humanité... Mais le bien de la métropole ne se placera encore qu'après le bien commun de l'humanité, parce qu'elle est *vices gerens*, gérante de l'humanité, et que le gérant, compte tenu de son gain légitime, œuvre pour celui dont il administre les biens et non pour lui-même. »

Cette hiérarchie des biens ne devrait pas être sans importance pour la solution des conflits qui peuvent surgir dans la phase de la décolonisation. De tous les principes, il ressort que l'évolution normale et inéluctable de la colonisation la plus légitime dans son origine et la plus honnête dans sa pratique, c'est la décolonisation.

Les principes et les faits

En fait, si nous mettons la colonisation historique en face des principes chrétiens, il saute aux yeux qu'il est pratiquement impossible de trouver un seul cas où ces principes aient été réellement appliqués. Si l'on entend par colonialisme la violation des principes qui devraient régir les rapports entre coloni-

sateurs et colonisés, force nous est de reconnaître que, d'une manière très générale, toute colonisation a été fortement entachée du péché de colonialisme.

« Ne trichons pas, ne rusons pas. A quoi bon farder la vérité ? La colonisation, au début n'a pas été un acte de civilisation, une volonté de civilisation. Elle est un acte de force, de force intéressée. C'est un épisode du combat pour la vie, de la grande concurrence vitale qui, des hommes aux groupes, des groupes aux nations, est allé se propager à travers le vaste monde. Les peuples qui recherchent dans les continents lointains des colonies et les appréhendent ne songent d'abord qu'à eux-mêmes, ne travaillent que pour leur puissance, ne conquièrent que pour leur profit. » Cet aveu dispense de tout autre témoignage puisqu'il est extrait d'un discours prononcé à l'Ecole coloniale par M. Albert Sarraut, l'actuel président de l'Assemblée de l'Union française.

Il ne serait que trop facile de montrer que le colonialisme n'a pas cessé d'être un péché actuel ; mais nous aurons l'occasion d'y revenir. Constatons-le sans trop de scandale et reconnaissons que l'homme étant ce qu'il est, on ne peut guère espérer qu'il en soit autrement. Mais puisque, dans la pratique, le colonialisme ne mourra qu'avec la colonisation, et que la décolonisation est un devoir, c'est une raison supplémentaire de ne pas se dérober à ce devoir. Soulignons aussi dès maintenant que lutter contre le colonialisme — dans le sens où nous l'avons défini — est un devoir chrétien et que le pire colonialisme est celui-là qui va

contre le but même de la colonisation : la décolonisation.

Raisons prônées pour esquiver le devoir de décolonisation

Certains affirment sans ambage que l'intérêt du colonisateur est un raison suffisante pour rejeter le devoir de décolonisation. Lisons par exemple ce qu'écrivait Raymond Cartier dans *Match* de novembre 1953 : « Comment sauvegarder les intérêts des Blancs en Afrique ? La manière elle-même est simple : elle consiste à faire le contraire de ce que l'on fait... L'antidote est l'affirmation tranquille que l'homme blanc est en Afrique pour y rester parce que son intérêt lui commande d'y rester. Les bienfaits apportés aux primitives sociétés africaines sont incalculables, mais ils ne sont pas la raison principale de la colonisation et lui ont trop servi d'écran et de plaidoyer... L'Europe a plus que jamais besoin du continent africain comme d'un prolongement et d'un complément, comme d'une source de matières premières et d'un marché. Sans l'Afrique, l'Europe n'est qu'une petite presqu'île surpeuplée et dépendante. C'est une raison précise suffisante pour ne pas s'en dessaisir, même s'il faut lutter pour la garder. »

Un autre argument pour esquiver les conséquences possibles du devoir de décolonisation loyalement accepté est assez répandu dans certaines sphères de l'enseignement et de la politique. « Dans les territoires d'Outre-Mer, dit-on, nous n'avons pas affaire à des peuples, qui n'existent pas ; ce que nous avons trouvé, c'est des tribus éparses sans liens entre elles ; s'il y a aujourd'hui un Cameroun, s'il y a un Togo, c'est l'œuvre des Européens qui en ont artificiellement tracé les frontières. Qu'on ne vienne donc pas nous parler d'un peuple togolais, d'une nation camerounaise. Ça n'existe pas ! Nous n'avons donc pas de peuples que nous avons pris en charge ! Nous avons pris en charge des individus, et ce sont donc des individus dont nous avons le devoir d'assurer la promotion dans le cadre de la République. »

La réalité est que de vrais peuples ont vu



Les participants du
Cours de Formation
visitent l'Université de
Nanyang à Singapour



leur unité compromise par la colonisation qui les a écartelés entre deux, trois ou même quatre territoires différents ; que l'unité de certains autres serait sans doute réalisée depuis longtemps déjà si le colonisateur, faisant du « diviser pour régner » une maxime de son administration, n'avait exploité et exacerbé certaines oppositions traditionnelles ; que le fait d'avoir été englobé dans les mêmes frontières, d'avoir été soumis à une même législation, d'avoir reçu l'enseignement dans une même langue a pu contribuer à l'éveil d'une conscience nationale. Le colonisateur n'avait pas voulu provoquer cet éveil ? Si, en fait, il s'est produit, ne faut-il pas en tenir compte ?

Le Nationalisme

Mais ce que beaucoup d'Européens redoutent par dessus tout, c'est le danger des « nationalismes exotiques ». Il est certain que dans la phase de décolonisation, colonisateurs et colonisés doivent penser au bien général de l'humanité. Avec R. Delavignette¹, il est permis de penser que si nous avons souvent tendance à exagérer le danger de ces jeunes nationalismes, c'est parce « que nous raisonnons en Européens ». « Il nous semble que la mise en branle de ces peuples se fait sous le drapeau du nationalisme. Et le nationalisme, nous le connaissons. Les deux géants mondiaux — USA et URSS — se livrent à une surenchère pour accaparer les nationalismes en Asie et en Afrique. Pour l'URSS, les peuples de couleur doivent, avant d'accéder au communisme, passer par le stade du nationalisme, afin de briser la colonisation, considérée comme la suprême ressource des dernières métropoles d'Occident. Pour les USA, rien dans le nationalisme n'est inquiétant pour la diffusion du genre de vie américain. Mais qui sait si l'Asie et l'Afrique, sous le couvert du nationalisme, visent vraiment à constituer des nations ? Qui sait si leur nationalisme n'est pas l'aspect superficiel de la profonde transformation par laquelle l'Asie et l'Afrique refont leur équilibre avec leur humanité ? »

Il faut surtout reconnaître que les métropoles sont responsables de l'éclosion de ces nationalismes dans la mesure où celle-ci a pour source principale la volonté de mettre fin à un régime d'impérialisme économique.

« Il y aurait pourtant intérêt à liquider au plus tôt des problèmes politiques qui sont tout juste de nature à en voiler d'autres plus importants. Comme l'a montré Tibor Mende, le moteur des nationalismes contemporains n'est pas seulement la recherche d'une indépendance politique, mais aussi le désir de remplacer des systèmes économiques « assujettis » par une économie au service du développement de leur pays. »

Intégration à de vastes communautés ? Oui, certes, mais les colonisés pensent-ils toujours aux mêmes communautés que les métropoles ? « On peut se demander d'où et déjà, a écrit Théodore Monod², dans quelle mesure l'Afrique de demain tiendra à conserver

aux atlas une aussi riche polychromie que celle que lui ont imposée les hasards de l'histoire et de la conquête, si les géographies futures n'accorderont pas plus d'attention que celles d'hier aux réalités naturelles, physiques, biologiques ou ethniques ».

La réponse à cette question n'embarrasse pas les Africains dont quelques-uns des plus représentatifs envisagent la possibilité pour

un territoire donné d'adhérer en même temps à une double fédération : une fédération horizontale qui regrouperait des territoires africains et une fédération verticale qui permettrait le maintien de relations politiques, économiques et culturelles avec une métropole européenne ou même par cette métropole à un ensemble européen plus vaste. »

EN QUELQUES LIGNES...

Rencontre internationale de Pax Romana à Gemen (Allemagne)

Le 16 août prenait fin la neuvième rencontre internationale des étudiants catholiques, à Gemen, en Allemagne. Pendant 8 jours, environ 230 étudiants de 31 nations ont étudié les problèmes de la coexistence des nations ; celle des races, des régimes politiques, des chrétiens et des non-chrétiens, ainsi que la coexistence des systèmes économiques et des classes sociales.

Des causeries furent données sur ces différents sujets par un groupe d'éminents conférenciers provenant de 8 nations. M. Michelet, Sénateur et ancien Ministre du Gouvernement français, ainsi que la professeur Ghelfand parlèrent de la coexistence des régimes politiques. Alors que M. Michelet voyait dans la coexistence une politique nécessaire de notre temps, le professeur Ghelfand la comptait parmi les principes idéologiques. Cependant, pour tous les deux, le monde libre ne doit affronter le matérialisme dialectique qu'au point de vue idéologique. C'est la position de l'esprit qui doit être décisive dans cet affrontement. Le R. P. Bénédicte D^r Sartory et le D^r Ritter, conseiller ecclésiastique protestant, ont discuté de la coexistence des deux principales religions chrétiennes. Les deux étaient favorables à la coexistence et même à la coopération. Ils ont affirmé la nécessité d'adopter une voie commune dans les questions fondamentales.

Les autres conférenciers étaient le professeur hollandais Van der Ven, l'abbé Miron, de la Guyane Française, le professeur Calvo Serer, d'Espagne, et M. Ladislav de Marothy (ancien membre du Comité directeur de Pax Romana-MIEC).

Nouvelles de l'UNESCO

Depuis 1947, environ un millier de bourses ont été distribuées par l'UNESCO pour permettre des études dans des domaines très divers. Les anciens bénéficiaires de bourses d'études travaillent maintenant dans 70 pays et 16 contrées différentes. La plupart occupent des positions importantes. Cependant, afin

de rétablir le contact avec ceux dont on est sans nouvelles depuis quelques années et pour les tenir au courant du programme actuel, le Secrétariat de l'UNESCO a décidé de publier un « Bulletin pour les étudiants bénéficiaires de Bourses d'études de l'UNESCO » publié chaque trimestre en anglais, espagnol et français. Ce bulletin contiendra des informations sur les bourses récemment attribuées par l'UNESCO, sur l'activité des anciens bénéficiaires de bourses et sur le travail des organisations fondées par ceux-ci à Costa-Rica, en Equateur, aux Philippines et en Syrie (Bulletin du AIU, Paris).

Nouvelles du Staff

M. Olivier Maradan, licencié de l'Université de Fribourg, est entré au Staff de Fribourg, comme assistant de la Section française. M. Maradan a fait ses études de droit à Fribourg et à Londres.

M^{lle} Patricia Maguire, membre du staff, a fait un voyage aux Etats-Unis où elle a assisté aux rencontres des Fédérations nationales des Etudiants des Collèges catholiques et des Fédérations nationales des Newman Clubs. Elle a visité également les bureaux de Catholic Commission on Intellectual and Cultural Affairs, le Crossroads Student Seminar, et l'Association des Etudiants Vietnamiens catholiques.

M. Reiner Limbach, assistant de la Section allemande au Secrétariat de Fribourg, a regagné l'Université de Bonn, où il terminera ses études.

M^{lle} Nancy Walsh (Canadian Federation of Newman Clubs) a quitté récemment le Secrétariat général. Les meilleurs vœux du staff et des membres des deux mouvements l'accompagnent vers de nouvelles occupations pleines de succès, nous n'en doutons pas, à son retour au Canada. Pendant plus d'une année, M^{lle} Walsh n'a épargné ni son temps ni son dévouement pour Pax Romana.

M^{lle} Bridaine O'Meara (Newman Association of Great Britain), arrivée de Tullamore en Irlande, lui succède comme Secrétaire de langue anglaise à Fribourg.

M. D^r Joseph Kuriacose a reçu une bourse d'études qui lui permet de travailler à « L'Institute for Advanced Studies » à l'Université de Princeton.

La précision suisse
au service du
stylo à bille



Stylo à bille
CARAN D'ACHE 55
Supermatic

¹ R. DELAVIGNETTE : « Mise en branle des peuples asiatiques et africains », dans *Rencontres*, N° 40 : Le monde se fait tous les jours (Editions du Cerf, pp. 45-51).

² P. A. MARTEL : « La fin d'un régime provisoire », dans *Rencontres*, N° 40, pp. 124 et 127.

³ THEODORE MONOD dans « Le monde non chrétien », N° 23, juillet-septembre 1952, p. 261.

RÉUNIONS PROFESIONNELLES

Artistes, Médecins, Pharmaciens, Juristes

Ce n'est pas une énumération arbitraire de professions. C'est l'ordre chronologique dans lequel se sont tenues, dans l'espace d'un mois, quatre importantes réunions des organismes qui s'occupent respectivement de ces quatre professions au sein de *Pax Romana* — Mouvement international des Intellectuels catholiques.

Pharmaciens, médecins et juristes ont tenu de véritables Congrès, avec un très grand nombre de participants, sur des sujets d'études intéressants et préparés de longue date. A tous les trois, Notre Saint-Père le Pape a daigné accorder la faveur insigne de ses encouragements et de ses directives, soit en adressant directement la parole aux congressistes, de vive voix ou par radio, soit par un message de sa Secrétairerie d'Etat.

La place nous manque dans ce *Journal* pour donner de ces réunions toute l'information qu'elles méritent. Mais les trois ont fait l'objet de commentaires assez étendus de la presse quotidienne et des volumes contenant les actes complets de chacune de ces manifestations sont actuellement en préparation. Nous nous bornerons donc à reproduire dans le présent numéro les conclusions du Congrès des médecins, tout en nous réservant de revenir dans le prochain numéro sur les Congrès des pharmaciens et des juristes.

*

Les artistes, eux, n'ont pas tenu cette année une réunion d'une ampleur comparable. Après le II^e Congrès international des artistes catholiques, il y a maintenant une année à Lucerne (Suisse), notre Secrétariat international des artistes (SIAC) s'est consacré cette fois à un travail de réorganisation intérieure, afin de mieux affermir les bases de son action. Il s'est donc borné à convoquer une réunion de son Comité. Mais il s'est préoccupé d'en élargir dans la mesure du possible la composition et — tout en accomplissant la tâche quelque peu ingrate de réviser les textes de son statut et de son règlement intérieur —, il a dédié deux bonnes séances de discussion à étudier les buts de l'action organisée des artistes au sein de *Pax Romana* et les moyens qui permettent de mieux la réaliser.

Les artistes avaient bien choisi la place de leur rencontre : l'île Saint-Georges, à Venise. La Fondazione Giorgio Cini dispose dans cette île d'installations admirables, dans l'ancien monastère de Bénédictins que construisit Palladio et ce n'est pas la première fois qu'elle a bien voulu mettre ses locaux à disposition

de *Pax Romana*. Pendant le mois de septembre, tous les deux ans, Venise devient en quelque sorte la capitale mondiale de l'art contemporain. A la fameuse « Biennale », tous les pays exhibent leurs meilleures œuvres récentes de peinture et de sculpture ; au Lido, se tient le Festival du Cinéma et un peu partout il y a des concerts et d'autres manifestations artistiques.

Pendant les réunions de Venise, les membres du Comité du SIAC ont entendu en particulier des exposés de base : celui de M. Ferdinand Pfammatter, architecte, secrétaire du SIAC, sur « La part de l'architecte dans le Mouvement de *Pax Romana* », et celui du Frère Max A. Rossion, directeur de l'Ecole supérieure des Beaux-Arts à Tournai, sur « La Mission de l'artiste chrétien ».

Lors de la discussion, il a été bien précisé que le but du Secrétariat des artistes de *Pax Romana* était moins de s'occuper immédiatement des problèmes de l'art et de la critique d'art, que de l'artiste lui-même et des données spirituelles de la vie de l'artiste et de son travail de création. Les artistes rassemblés à Venise ont étudié également les motifs d'une certaine réticence ou même de méfiance qui existe parfois parmi les artistes catholiques à l'égard d'une organisation comme celle de *Pax Romana*. La conclusion a été qu'une telle méfiance avait surtout son origine dans l'ignorance et la fausse interprétation de nos buts. On a pu craindre que ce soient les artistes d'un talent médiocre qui s'intéressent à *Pax Romana* en cherchant un appui pour réussir. On a pu craindre également une mise sous tutelle de l'artiste, ou encore que le Mouvement se confine dans des problèmes d'ordre strictement religieux ou même de discipline ecclésiastique concernant l'art sacré. Pour répondre à toutes ces objections, il est indispensable de prévoir une action qui fasse connaître à tous la véritable nature et le but du Secrétariat.

Le Président du SIAC, le peintre Gino Severini, étant malheureusement démissionnaire pour raison de santé, ce fut M. Sugranyes de Franch, secrétaire général de *Pax Romana*, qui présida les séances.

Une nouvelle réunion se tiendra à Rome à Pâques 1957 en même temps que l'Assemblée plénière de *Pax Romana*-MIEC qui fêtera le X^e anniversaire du Mouvement.

Tous les renseignements sur le travail du SIAC et sur ses réunions peuvent être obtenus auprès de M. F. Pfammatter, arch., Plattenstrasse 25, Meilen-Zurich, Suisse.

Le Médecin et le Droit

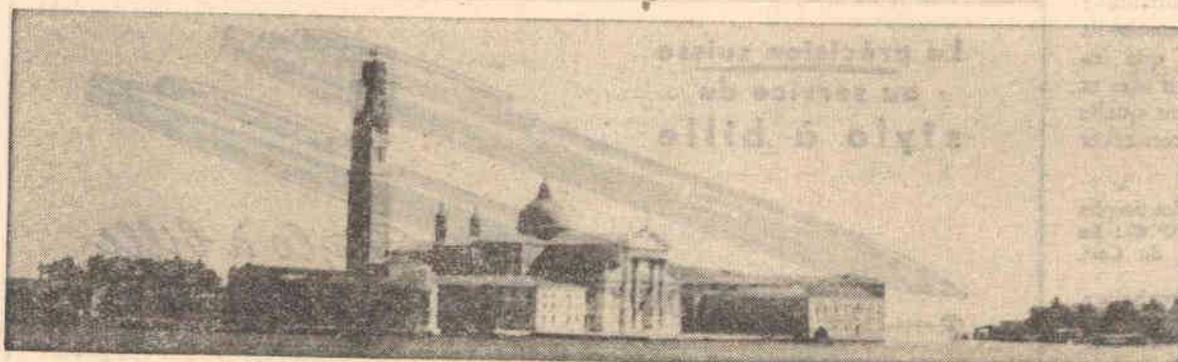
Tel était le sujet autour duquel ont été centrées les discussions du VII^e Congrès international des Médecins catholiques, tenu à La Haye du 9 au 15 septembre.

Après avoir entendu le très important Radio-Message de Sa Sainteté le Pape sur le thème qui faisait l'objet de ses travaux, le Congrès a élaboré les conclusions que nous reproduisons ci-dessous. Ajoutons que, sur le plan de l'organisation, une conséquence très précise du Congrès a été la création définitive de la Fédération mondiale des Médecins catholiques qui se propose d'adhérer à *Pax Romana* en tant que membre titulaire professionnel.

Le VII^e Congrès international des médecins catholiques, groupant plusieurs centaines de membres de la profession venus de plus de vingt pays, ayant pris pour thème de ses travaux le sujet suivant : « Le Médecin et le Droit », fort de l'enseignement que lui a dispensé à cette occasion le Père commun des fidèles, a formulé les conclusions suivantes après cinq jours d'études auxquelles prirent part des médecins, des théologiens et des juristes :

I. Recevant avec reconnaissance la définition du Droit médical donnée à son intention par Sa Sainteté le Pape Pie XII, comme « l'ensemble des normes qui, dans une Communauté politique, concernant la personne et l'activité du médecin et dont l'observation peut être imposée par les moyens de coercition du Droit public », le Congrès affirme la nécessité de l'élaboration toujours plus poussée d'un pareil droit, tant au niveau national qu'international. Ce droit possède sa fonction propre qui le distingue de la pure obligation morale et des prononcés de la conscience du médecin ; il sert le bon ordre de la Communauté Humaine principalement en garantissant aux malades comme aux médecins le respect de leurs droits et les conditions nécessaires à l'exercice du devoir professionnel. Les changements décisifs qui caractérisent notre époque et affectent le domaine sanitaire et médical rendent particulièrement urgente la réglementation juridique des situations et des problèmes nés de ces changements.

II. Une telle réglementation n'a de valeur que si elle s'enracine dans les principes de la loi naturelle réaffirmés et mis dans une lumière supérieure par l'enseignement chrétien. Partant d'une conception juste de la profession médicale, laquelle vise à prévenir la maladie, à secourir et guérir le malade, le Droit médical se subordonnera aux principes inviolables de la dignité individuelle de chaque homme, exprimée dans l'exercice



L'île Saint-Georges
à Venise,
le siège de rencontre
du Comité des artistes



raisonnable de sa liberté, de la dépendance de l'homme au regard de son Créateur, du primat de l'esprit sur le corps et du droit à la possession et à l'intégrité de la vie. Tout au cours des travaux du Congrès, des spécialistes ont une fois de plus prouvé par leurs conclusions que, loin de constituer de stériles barrières, ces postulats élémentaires sont féconds dans leur application aussi bien par des garanties qu'ils fournissent pour les individus que par la stimulation qu'ils constituent pour le savant et le praticien de ne pas se satisfaire de solutions faciles et souvent nocives.

III. Conscient de ce que la mise sur pied d'un pareil droit ne peut être accomplie dans la hâte, que, notamment bien des problèmes requièrent encore des études et des confrontations avant de faire l'objet d'une codification, mais aussi de ce que la tâche ne peut sans danger être remise à demain, le Congrès requiert avec instance une action continue et coordonnée des médecins catholiques, de leurs Organisations et des membres des disciplines intéressées, juristes, sociologues, philosophes et théologiens pour porter dans un effort concerté une contribution aussi large que possible aux travaux et réalisations qui serviront à constituer progressivement le Droit médical. Il fait dans cet esprit un appel particulier aux Universités catholiques et à « Pax Romana » pour qu'elles prennent la place décisive qui leur revient dans le cadre d'un pareil effort.

Convaincu au reste que le Droit médical est affaire de toute l'humanité et ne saurait être que le fruit d'un effort commun et appréciant pleinement la précieuse contribution constituée par la présence à ses travaux de représentants d'autres organisations, le Congrès salue les initiatives déjà prises par diverses organisations, tant gouvernementales qu'indépendantes, en vue de son élaboration. Il souligne, la part qui revient ici aux organismes professionnels qui ont à intervenir non seulement dans la préparation et l'adoption mais aussi dans l'application future de ce Droit.

IV. Comme gage de cette collaboration, le Congrès présentera ses actes aux instances intéressées ; ils témoigneront qu'en bien des domaines la voie est nettement dégagée ; ils serviront aussi à préciser l'état des esprits sur divers points où l'unanimité relative, nécessaire à l'existence d'un Droit positif, est loin d'être encore faite. Représentant une portion considérable des membres du Corps médical, le Congrès se sent en droit d'attendre que ses travaux soient pris en due considération et ses membres s'engagent de leur côté à continuer leurs efforts pour aider à la codification des points qui ont été traités au cours du Congrès à la lumière de la foi chrétienne comme de la science moderne.

La Kolbe Association, groupement des intellectuels catholiques d'Afrique du Sud, a organisé en 1956 une Summer School à l'Université Pie XII à Roma (Basoutoland) sur le thème: *L'Apostolat des laïcs à l'ère post-chrétienne*. Au mois de janvier prochain, la Kolbe Association se propose de tenir une nouvelle session d'étude à Prétoria sur le thème: *La crise chrétienne en Afrique*. Ce sujet s'insère dans le thème général du 2^e Congrès mondial de l'Apostolat des laïcs qui aura lieu à Rome en octobre 1957 et que la Kolbe Association entend préparer dès maintenant.

Conseil du MIIIC

A Fribourg, à la salle des Professeurs de l'Université, eut lieu la 23^e réunion du Conseil de *Pax Romana*, Mouvement international des Intellectuels catholiques, du 28 au 30 septembre 1956.

Sous la présidence de M. Pompe, professeur de l'Université d'Utrecht, se sont réunis les membres du Conseil, représentant les organisations d'Intellectuels catholiques d'Autriche, d'Espagne, de France, d'Italie, du Liban, de Lithuanie, de Luxembourg, des Pays-Bas, de Pologne, de Suisse, d'Uruguay et des Etats-Unis. En outre, étaient représentées à la réunion les organisations professionnelles qui travaillent au sein de *Pax Romana*: les fédérations internationales de Médecins et de Pharmaciens, ainsi que les secrétariats internationaux des Ingénieurs, des Juristes et des Artistes catholiques. S. Exc. Mgr Charrière, évêque du diocèse et assistant ecclésiastique général de *Pax Romana*, a honoré de sa présence une partie de cette rencontre.

Les plans de travail du Mouvement pendant les années à venir, en particulier l'Assemblée

de 1957 qui se tiendra à Rome au moment de Pâques et commémorera le 10^e anniversaire de la fondation du Mouvement, et le Congrès de 1958 à Vienne ; l'extension du Mouvement dans les pays d'Asie et d'Afrique et le projet de quelques rencontres dans ces mêmes pays ; la collaboration entre le Mouvement des Intellectuels et celui des étudiants dans chaque pays aussi bien que sur le plan international, les relations de *Pax Romana* avec les organisations internationales, ont été les principaux points de l'ordre du jour de cette réunion.

M. Bichara Tabbah, professeur à la Faculté de Droit de Beyrouth, et M. Lucien Kraus, substitut du Procureur général, de Luxembourg, ont été nommés vice-présidents du Mouvement.

Samedi soir, un repas à l'Hôtel Suisse a réuni autour d'une même table les membres de *Pax Romana*, intellectuels et étudiants, avec M. José Python, président du Gouvernement fribourgeois, le Recteur désigné de l'Université R. P. Luyten, O.P., Mgr Brini, de la Nonciature apostolique à Berne, M. de Habicht, secrétaire permanent de la Conférence internationale des Organisations catholiques.

EN QUELQUES LIGNES...

Du 11 au 17 août, *Pax Romana* tint à Singapour un cours de formation de dirigeants pour les étudiants de Corée, de Hong-Kong, des Philippines, de Thaïlande, de Birmanie, de l'Inde, de Ceylan, d'Indonésie, d'Australie et de Malaisie.

M. Leong parla aux participants et souligna la nécessité de l'apostolat social parmi les étudiants catholiques.

M. Wan Kheng Cheong fit un exposé intitulé: « L'Étudiant chrétien en Birmanie, en Indonésie et en Malaisie ».

« Il y a six ans », déclara l'un des conférenciers, Miss Maria Yen, « j'étais étudiante au Collège de Péking, sous le gouvernement communiste. Je priais avec ferveur pour que les communistes viennent en ville. Je criais des slogans tels que « Longue vie à Staline ! ». Quand Jésus était près de mourir sur la croix, il dit « Père, pardonnez-leur, parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils font. » Ces mots, il a dû les dire pour moi, telle que j'étais il y a six ans. » Miss Maria Yen, qui depuis trois ans est catholique, parla de « l'Étudiant chrétien et le communisme ».

D'autres exposés traitèrent de « L'Action catholique », du « Rôle de l'Étudiant catholique à l'Université » et de « La Presse étudiante ». Les principales conférences furent complétées par des commissions qui discutèrent les points importants découlant de ces dernières.

M. Philipp Loh Fookseng, secrétaire assistant asiatique de *Pax Romana*-MIEC, participait à cette rencontre.

*

La situation des laïques en tant que responsables de l'extension de l'influence religieuse à notre époque, fut le thème principal de la 17^e Convention des étudiants catholiques « Croisades pour les Missions ». Cette rencontre eut lieu du 23 au 26 août à l'Université de Notre-Dame (USA).

On y porta une attention spéciale à la préparation des étudiants étrangers à la technique de l'apostolat laïque, tel qu'il est pratiqué aux Etats-Unis.

Rencontre annuelle du KDSE à Bonn :

La Fédération allemande de *Pax Romana*, la Katholische Studenteneinigung a tenu sa rencontre annuelle à Bonn, du 29 au 31 août sur le thème « L'Eglise et l'université ». Les conférences furent données par MM. Les professeurs Dr Hans Urs von Balthasar, de Bâle, Dr Richard Hauser, de Heidelberg, et Dr Alfons Fleischmann, de Eichstätt. De nombreux étudiants d'Allemagne de l'Est prirent part à cette rencontre. M. Jean Arès, vice-président de *Pax Romana*-MIEC, prit la parole devant l'Assemblée. Après les conférences, les étudiants participèrent aux manifestations du 77^e Congrès des catholiques allemands, à Cologne, auquel assistaient plus d'un million de catholiques venant de toutes les parties de l'Allemagne.

*

Etude du rôle de l'Université pour le développement de l'entente internationale

Sous ce thème, une rencontre fut organisée à Bodolz, près de Lindau, par les étudiants de Suisse, d'Autriche et d'Allemagne — la Société des Etudiants Suisses, Cartellverband Oesterreichischer Studentenvereinigungen et Cartellverband der Katholische Deutschen Studentenverbindungen.

MM. les professeurs Muth (membre du Conseil de *Pax Romana*-MIEC) d'Innsbruck, Schmaus, de Munich, et Döbler, de Suisse, en furent les conférenciers. Il est à souhaiter que de telles rencontres, qui ne réunissent qu'un nombre limité de participants, favorisent le développement d'une entente et d'une coopération profitable entre les étudiants de ces trois pays.

*

Assemblée générale du WUS : Le Dr Joseph Kuriacose, ancien président de *Pax Romana*-MIEC, fut élu membre du comité exécutif du WUS, lors de l'Assemblée générale de « l'Entraide universitaire Mondiale ». Nous espérons être à même de donner davantage d'informations au sujet des assemblées générales du WUS et de WAY dans notre prochain Journal.



Les étudiants indonésiens assistent à une soirée de Pax Romana

CHRONIQUE DES FÉDÉRATIONS

Nouvelles d'Indonésie

Le 25 mai 1947 naissait à Djakarta l'Union des Etudiants catholiques de la République Indonésienne (PMKRI).

Ses sections, au nombre de cinq, sont réparties comme suit :

Djakarta (K. S. V. St. Bellarmin, fondée en 1928) ;

Bandung (Saint-Thomas d'Aquin, fondée en 1947) ;

Sourabaja (Saint-Luc, fondée en 1948) ;

Djokja (Saint-Thomas d'Aquin, fondée en 1947) ;

Bogor (Saint-Joseph de Cupertino, fondée en 1951).

Le but de l'Union est de réunir tous les étudiants catholiques d'Indonésie. Elle utilisera pour cela toutes les possibilités qui lui seront offertes de fonder de nouvelles branches partout où se trouvent des universités et des collèges, spécialement dans les territoires indonésiens situés hors de l'île de Java.

Par son activité interne, l'Union tend au perfectionnement individuel de ses membres, tant au point de vue spirituel qu'au point de vue matériel, selon les principes énoncés dans ses Statuts. Tandis que par des conférences sur l'apologétique et quelques retraites, l'Union favorise le développement spirituel des étudiants, son organisation sportive, ses cours sur les beaux-arts, sa bibliothèque, ses cercles d'étude et de lecture leur permettent de se développer tant sur le plan intellectuel que physique. En plus de la revue commune à toute l'Union, chaque section publie son propre journal mensuel. Par ses conférences comme par ses congrès, l'Union tâche d'unir le plus possible et les étudiants et les groupes qu'ils forment.

L'Union des Etudiants catholiques de la République Indonésienne travaille avec d'autres associations d'étudiants universitaires dans un esprit de compréhension et d'amitié. En devenant membre de l'Union Nationale des Etudiants Indonésiens (NUIS), et en acceptant pleinement de partager ses activités, elle a montré son désir de coopérer. Quelques-uns de ses membres siègent au Conseil exécutif de la Fédération sus-nommée ; cela permet

d'envisager un heureux rapprochement entre les étudiants universitaires de tendances diverses en Indonésie.

De plus, l'Union se propose de faire face aux besoins les plus urgents de la communauté universitaire indonésienne en général en prenant quelques initiatives d'ordre social pour le bien de tous. Ainsi, une Ecole Secondaire de Sciences Economiques (SMEP) a été ouverte à Djakarta, au prix d'un long et dur effort de l'Union ; deux autres Ecoles Secondaires (SMA et SME) ont également été ouvertes à Djokja.

Des contacts existent aussi avec des gens qui ne font pas partie des communautés universitaires. Mais de manière seulement sporadique, car les intérêts et les activités des différents milieux sont trop différents, quoiqu'ils soient nécessairement complémentaires, en Indonésie comme ailleurs.

Au nombre de ses activités internationales, l'Union des Etudiants Catholiques de la République Indonésienne remplit celles qui sont attachées à la qualité de membre de *Pax Romana*. L'Union envoya trois membres pour la représenter au Séminaire Asiatique, qui tint ses assises à Madras ; un délégué indonésien siégeait également au Congrès de *Pax Romana*, à Nottingham, l'année dernière. Elle maintient par correspondance ses rapports d'amitié avec l'étranger. L'Union des Etudiants Catholiques de la République d'Indonésie (PMKRI) reste en relations avec les étudiants catholiques de son pays qui se trouvent actuellement dans les universités néerlandaises, par l'intermédiaire de l'Association des Etudiants Catholiques Indonésiens (Ikatan Mahasiswa Katolik Indonesia).

Les membres inscrits à l'Union au 1^{er} janvier 1955 atteignaient le nombre de 1021 et étaient répartis comme suit :

Djakarta	282
Bogor	27
Bandung	123
Djokja	306
Sourabaja	283

Fédération irlandaise

A la Queen's University de Belfast, le 7 juillet 1956, M. Liam Cosgrave T. D. Ministre des Affaires Etrangères d'Irlande, prit la parole au cours du VI^e Congrès annuel de l'Association Irlandaise des Etudiants des Universités Catholiques. M. Cosgrave parla de l'entrée de l'Irlande au sein des Nations-Unies à propos du thème du Congrès de l'IACUS "L'Idéal et la Réalité".

Il dit en substance : « Le problème de l'idéal et de la réalité est la base de toute approche dans les affaires internationales. Il serait facile mais faux d'opposer l'idéal à la réalité, de même qu'on oppose le bien au mal. Nous savons que les hommes peuvent avoir des idéaux erronés... Mais un seul idéaliste peut transformer un idéal en faits ; cependant un idéaliste dépourvu d'idéaux valables n'est rien d'autre qu'un opportuniste. Le grand danger de notre époque est que la dureté des réalités actuelles peut provoquer chez l'homme la perte de la foi et l'abandon de ses idéaux. » M. Cosgrave poursuit en relevant que les idéaux dans les affaires internationales sont des idéaux chrétiens et qu'on les trouve dans le préambule de la Charte des Nations-Unies : « La paix, le respect des droits de l'homme, la reconnaissance de la dignité et de la valeur de la personne humaine, l'égalité des droits de l'homme et de la femme, l'égalité des droits entre grandes et petites nations, l'établissement de bases sur lesquelles les droits et les obligations du droit international seront maintenus, le progrès social et un niveau de vie meilleure dans un liberté plus large... »

On doit se demander ce qu'une petite nation comme l'Irlande peut apporter aux Nations-Unies. M. Cosgrave répondit : « Rappelons d'abord que le droit de veto est contraire aux idéaux de la Charte. Il n'en existe pas moins, c'est regrettable, et il est le prix que nous devons payer pour obtenir la coopération des Grandes Puissances. L'abus de ce droit de veto a diminué non seulement le prestige, mais encore l'importance du Conseil de sécurité, de sorte que maintenant l'Assemblée est l'organe le plus important des Nations-Unies, et, à l'Assemblée, les petites nations sont en majorité. Aussi longtemps que les grandes puissances trouvent nécessaires de coopérer en tant que Nations-Unies — et je suis certain que le contraire provoquerait une catastrophe mondiale — elles doivent tenir compte des opinions et des vues des petites nations. En ceci, le rôle joué par un petit Etat, n'est pas une question de puissance en tant que valeur économique ou force militaire, mais en tant que puissance morale, par la valeur de ses idéaux et sa capacité de les réaliser. Tout vote à l'Assemblée générale comporte une responsabilité morale, et le Gouvernement irlandais votera toujours selon les principes chrétiens de justice et de charité.

*

Fédération mondiale des Associations pour les Nations-Unies : Le WFUNA a tenu sa 11^e assemblée à Genève, du 2 au 8 septembre. Au nombre des distingués conférenciers, l'on comptait : M^{me} Eleanor Roosevelt, Lord Attlee, et M. Paul-Boncour. M. Thadée Szmikowski, du staff de Fribourg, assistait aux conférences comme observateur de *Pax Romana*.